



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ligne Béziers Neussargues

Question écrite n° 18410

Texte de la question

M. Kléber Mesquida attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les préoccupations qui sont motivées par la question récurrente de la ligne de chemin de fer de Béziers - Neussargues - Clermont-Ferrand - Paris. À l'occasion de travaux de renouvellement de voies entre Neussargues et Massiac (Cantal) pendant la période estivale, du 9 juillet au 18 août 2008, l'acheminement des coils (tôles) pour l'usine Arcelor-Mittal à Saint-Chély par le nord de la ligne de chemin de fer, va être interrompu. Or, il semble que la SNCF veuille acheminer par camions l'approvisionnement de l'usine. Il aurait semblé plus logique, techniquement faisable, moins onéreux et plus conforme aux accords du Grenelle sur l'environnement d'effectuer le transport des coils par le sud *via* Béziers-Millau. Cela remet en exergue le problème plus général de l'acheminement des coils de Fos sur Mer à Saint-Chély, soit 50 % de l'approvisionnement de l'usine, qui devrait s'effectuer sur l'axe Béziers-Neussargues. D'où la pertinence du maintien de la liaison fret, qui assurerait la pérennité du triage de Béziers. En conséquence, il lui demande de l'informer des mesures qu'il compte mettre en place, pour répondre aux inquiétudes légitimes manifestées par les usagers, les professionnels et le comité pluraliste de défense de la ligne SNCF Béziers - Neussargues - Clermont-Ferrand - Paris, afin que le transport « fret », en cohérence avec les accords du Grenelle de l'environnement, soit privilégié.

Texte de la réponse

La programmation des travaux de rénovation des voies, entre Neussargues et Massiac, prévus du 9 juillet au 18 août 2008, entraîne l'interruption de la desserte ferroviaire de l'usine Sollac du groupe Arcelor Mittal située à Saint-Chély-d'Apcher durant cette période. Ces travaux sont absolument nécessaires pour assurer un niveau satisfaisant de sécurité de circulation. La SNCF a étudié les options permettant de privilégier la continuité d'une desserte ferroviaire, par un passage par le Sud *via* Béziers et Millau, au moins pour les wagons en provenance de Fos-sur-Mer. Or il s'avère que cette solution nécessiterait une mobilisation de moyens très importants du fait des contraintes de la ligne. De plus, sa mise en oeuvre étant très difficile sur le plan technique, celle-ci n'aurait pas pu être réalisée à des conditions économiques satisfaisantes pour les deux parties. Par conséquent, la SNCF a préféré proposer à Arcelor Mittal, pour l'ensemble de ses trafics pendant cette période, une solution combinant un acheminement ferroviaire jusqu'à Sarliève-Cournon et un camionnage terminal organisé par ses soins. Arcelor Mittal, en concertation avec la SNCF, s'est efforcé de minimiser les conséquences de cette suspension de circulation en anticipant ses approvisionnements ferroviaires pour monter les stocks au maximum avant le début des travaux.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18410

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2008, page 1777

Réponse publiée le : 9 septembre 2008, page 7863